

DURÉE



3 jours (21 heures + évaluation),
15 participants maximum
5 participants minimum

PUBLIC



Chefs de service de sécurité incendie qualifiés

PRÉREQUIS



Titulaire du SSIAP3 ou de l'ERP3/IGH3.
Recyclage triennal à date anniversaire.

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef de service sécurité durant les 36 derniers mois doivent se soumettre à une remise à niveau (RNSSIAP3) pour accéder à l'emploi.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances pour assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité, ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et des IGH.

PROGRAMME

Règlementation :

- Evolution des textes réglementaires.

Notions de droits civil et pénal :

- Les Codes Civil et Pénal.

Fonction maintenance :

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Etude de cas :

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant.

L'accessibilité des personnes handicapées :

- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.

Analyse des risques :

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels, Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.

Moyens de secours :

- Evolution des textes réglementaires.

PÉDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique. La présence à l'ensemble des séquences programmée au recyclage est obligatoire. Dans le cas de défaillance notoire le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une appréciation sur les actions du chef de service pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.

Matériel pédagogique et technique

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.